



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire tenue au lieu habituel des séances du conseil, le 5 mai 2014 à 20h00 à laquelle étaient présents et formant quorum :

Étaient présents :

Monsieur Richard Giroux, maire

Monsieur Alain Laferrrière, conseiller du district numéro 1

Monsieur Robert Pufahl, conseiller du district numéro 2 et maire suppléant

Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3

Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4

Monsieur Jean-Pierre Gravel, conseiller du district numéro 5

Monsieur Rémi Féougier, conseiller du district numéro 6

Était également présente, madame Martine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Résolution numéro 2014.05.078

Projet Oléoduc

CONSIDÉRANT que le réchauffement climatique dû aux activités d'origine anthropique ne fait plus de doute et particulièrement à cause des gaz à effet de serre (GES) ;

CONSIDÉRANT que le réchauffement climatique a comme conséquence des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes ;

CONSIDÉRANT que l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta cause l'émission de 67% de plus de GES que l'exploitation du pétrole que l'on appelle conventionnel ;

- CONSIDÉRANT** que la compagnie TransCanada Pipelines Ltd vise à transporter, par le nouveau projet d'oléoduc, environ 1,1 millions de barils par jour de pétrole brut provenant des sables bitumineux de l'ouest du Canada vers les marchés de l'est du Canada et de l'exporter ;
- CONSIDÉRANT** qu'il n'est pas souhaitable d'augmenter les GES mais qu'il est plutôt nécessaire de les réduire globalement ;
- CONSIDÉRANT** que le tracé de cet oléoduc de TransCanada passe dans notre belle région et particulièrement sur notre territoire ;
- CONSIDÉRANT** que la protection des terres et de la ressource eau est prioritaire pour notre collectivité ;
- CONSIDÉRANT** qu'il y aura toujours des risques de déversement associés aux oléoducs ;
- CONSIDÉRANT** que le passage de l'oléoduc dans les tourbières met en péril la biodiversité de cet écosystème fragile et saturé d'eau ;
- CONSIDÉRANT** les risques de contamination de la nappe d'eau souterraine qui alimente plusieurs de nos citoyens qui demeurent sur le rang Bardochette à proximité du tracé de l'oléoduc ;
- EN CONSÉQUENCE,** Il est proposé par le conseiller Gaétan Bayeur
Appuyé par le conseiller Alain Laferrière
Et résolu :

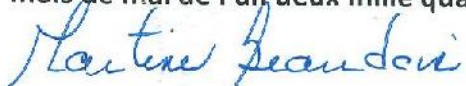
D'informer TransCanada Pipelines Ltd et l'Office national d'Énergie du Canada que la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier s'oppose à la réalisation de ce projet et à l'éventuel passage de l'oléoduc sur son territoire.

Qu'une copie de la présente résolution soit également transmise à la députée fédérale, Ruth Ellen Brosseau, à la ministre de l'Environnement fédérale, Mme Léona Aglukkaq, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au député provincial de notre comté, à la Société pour la conservation de la tourbière de Lanoraie, au Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, à toutes les municipalités des MRC de D'Autray et de l'Assomption, et aux municipalités de Saint-Paul de Joliette et de Saint-Thomas de Joliette.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Signée à Sainte-Geneviève-de-Berthier ce 27^e jour du
mois de mai de l'an deux mille quatorze | 27.05.2014 |



Martine Beaudoin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière